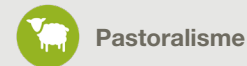


- Diffuser certains acquis des deux présidences françaises auprès des territoires alpins, en priorité les collectivités locales françaises et celles de l'arc alpin.

VALORISATION DES PRÉSIDENTES FRANÇAISES DE LA CONVENTION ALPINE ET DE LA SUERA

La France a assuré les présidences de la Convention alpine en 2019 et 2020 et de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine en 2020 et 2021.

CIPRA France réalise une série de cinq fiches sur des thèmes pour lesquels CIPRA France et des associations se sont impliqués durant ces présidences à savoir :



Trois thèmes prioritaires ont été retenus pour la présidence française de la Convention alpine :

La qualité de l'air, thème central du 8^e rapport sur l'état des Alpes, l'eau et la biodiversité. A cette occasion, la France visait à renforcer l'appropriation de la convention par les collectivités locales et à développer les synergies avec la stratégie macro-régionale pour la région alpine.



La présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine disposait

d'une gouvernance associant collégialement l'Etat et les trois régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle visait à accélérer la transition écologique de la région alpine pour lutter contre le changement climatique.

L'EAU UNE RESSOURCE SOUS PRESSION



ENJEUX ET OBJECTIFS

L'eau et la gestion des ressources en eau constituait le 2^e rapport sur l'état des Alpes sous la présidence française de la Convention alpine en 2009.

L'état des eaux dans les Alpes dont : la gestion, les pressions, les impacts et les aspects sociaux et économiques y sont largement détaillés.

Ce rapport constitue un document de référence même si quelques données seraient à actualiser.

La France et les régions ont inscrit l'Eau à l'agenda des présidences françaises de la Convention alpine et de la SUERA avec deux rencontres internationales. Les présidences françaises avaient pour ambition de :



Mettre en regard les enjeux de la gestion de l'eau face au changement climatique



Identifier des bonnes pratiques et des réalisations concrètes en faveur de la ressource en eau et des milieux associés



Impulser des propositions pour pour les futures programmations européennes et favoriser l'émergence de projets

Le changement climatique vient amplifier des dysfonctionnements déjà existants et constitue désormais un fil rouge des réflexions et politiques publiques sur l'eau. Si la dimension quantitative et l'accès à la ressource constituaient déjà une préoccupation majeure, la prise en compte des effets du changement climatique sur la biodiversité et les milieux naturels aquatiques se voit renforcée.

Les impacts du changement climatique sur la qualité de la ressource en eau sont encore assez mal appréhendés mais pourraient devenir prégnants avec l'augmentation des tensions sur la ressource et de la sévérité des étiages ; ceci concerne notamment les pollutions diffuses (assainissement autonome, gestion agricole des effluents, etc.).

Des propositions complémentaires et convergentes

Le format en atelier réalisé durant ces rencontres visait à lister les enjeux liés à l'eau et au changement climatique, identifier les menaces actuelles et futures, et proposer des actions pertinentes pour y remédier. Certaines de ces actions sont parfois déjà connues.

Des propositions semblent cependant converger vers un même objectif de gestion améliorée de la ressource en eau :

- Améliorer les connaissances sur l'hydrologie et la qualité des eaux (superficielles et souterraines) en lien avec le changement climatique ;
- Améliorer la sensibilisation et l'implication des citoyens (concertation, participation, débats) et de l'ensemble des acteurs de l'eau en montagne, élus notamment (lien avec les documents de planification locaux) ;
- Utiliser les outils de modélisation opérationnelle au service des élus pour anticiper et se projeter à une échelle adaptée pour une vision à long terme ;
- Promouvoir la sobriété hydrique, ainsi que les usages et pratiques peu consommateurs d'eau et garants de la salubrité publique (tourisme, types de culture). Récompenser les collectivités exemplaires dans la préservation des milieux déjà en bon état et pas seulement celles affichant un rétablissement ou une renaturation de milieux dégradés ;

- Assurer la continuité écologique des cours d'eau, en favorisant d'une part les espaces de libertés latéraux des cours d'eau (divagation, reconnexion aux zones humides) et d'autre part la continuité longitudinale : en renovant les installations hydroélectriques existantes (augmentation des capacités de production énergétique) et en abandonnant la construction de microcentrales sur des réservoirs de biodiversité des cours d'eau en liste 1, dans les parcs nationaux et sur des rivières sauvages contribuant pour une part négligeable à l'augmentation des capacités de production énergétique à une échelle macro-régionale ;

La rencontre de la Convention alpine, avec un public composé de techniciens, portait un regard plus technique sur les enjeux. Au contraire, la rencontre de la SUERA qui réunissait un public plus hétéroclite (techniciens, professionnels, institutionnel, etc.) s'est traduit par des propositions sur les enjeux de formations (métiers de l'eau) et de technologies liées à la gestion de l'eau.

La Présidence française de la Convention alpine s'est conclue par une Déclaration sur l'eau au cours de la XVI^e Conférence alpine le 20 décembre 2020 et fixe des orientations pour la gestion de l'eau dans l'arc alpin. Nous renvoyons le lecteur à cette déclaration.

★ QUELQUES RÉSULTATS REMARQUABLES

Une crise durant les présidences françaises :

la Vallée de la Roya

La Vallée de la Roya constitue un territoire alpin au relief contrasté sous influence méditerranéenne. Le bassin transfrontalier du fleuve Roya, qui s'étend sur environ 600 kilomètres carrés sur le territoire français et environ 60 kilomètres sur le territoire italien, constitue un cadre territorial qui a été l'objet d'initiative de coopération internationale. La nappe alluviale de la Vallée de la Roya en bas du bassin versant italien fournit la ressource en eau pour plus de 350 000 personnes en Italie et en France. Ce territoire a fait l'objet d'un protocole d'intention transfrontalier en 2013 pour gérer la ressource en eau au niveau quantitatif et qualitatif et notamment faire face au risque d'inondation.

En raison de fortes pluies dans le bassin versant du fleuve Roya, une inondation désastreuse a frappé les 2 et 3 octobre 2020 la vallée, déversant ses flots dans la méditerranée au niveau de la ville de Vintimille. L'impact de la tempête des 2 et 3 octobre 2020 sur la vallée a eu des conséquences conduisant à la destruction de 420 biens immobiliers et rendant inutilisable ou compromettant des systèmes de production d'électricité et d'approvisionnement en eau. 10 personnes sont mortes et 8 autres ont disparu, les routes qui relient les villages ont été dévastées, la route qui lie la France à l'Italie par le col de Tende reste fermée en 2022 tandis que la ligne de chemin de fer, bien que touchée par les intempéries, a pu être rouverte partiellement, puis jusqu'à Tende, moyennant des travaux qui restent à conforter.

La catastrophe est chiffrée à près d'un milliard d'euros. Au-delà du rétablissement des infrastructures de transport, le territoire s'interroge sur l'orientation à prendre pour l'avenir du territoire qui pourrait être pionner dans une construction post-crise.

Suite à la catastrophe, des voix se sont élevées pour que les citoyens soient associés à la reconstruction, les mêmes qui alertaient les pouvoirs publics sur l'incohérence du projet de doublement du tunnel de Tende. Emmaüs Roya a organisé plusieurs journées de « réflexion citoyenne » pour imaginer l'après. Parmi les souhaits des citoyens : « la naissance d'une vallée verte, moins bétonnée, moins tournée vers la voiture ». Parmi les mesures proposées, le développement du train des Merveilles dont les trois passages quotidiens ne permettent pas aux habitants de se passer de leur voiture.

Les pouvoirs publics sont fortement mobilisés dans cette phase de reconstruction. La coopération transfrontalière autour des enjeux liés à l'eau se voit renforcée à travers notamment le programme interreg Alcotra qui vise à améliorer la connaissance et les moyens d'action pour faire face aux enjeux du changement climatique. La prise en compte des inondations comme de la sécheresse est plus que d'actualité dans ce territoire.



Christian Schwoehrer
France

Un élément important sur l'entrée recherche et innovation est la place des nouvelles technologies (images satellitaires pour connaissance de l'évolution des zones humides et des glaciers sur le territoire du Mont-blanc par exemple) et la manière dont on met en place ces nouvelles technologies dans notre quotidien et quelles sont les limites à cela. Un autre élément est tout ce qui touche à la connectivité écologique avec la notion de trames, bleues notamment sur le volet eau avec les zones protégées qui peuvent jouer leurs rôles, à l'échelle de la Convention alpine et de la macro région alpine.



Felix Greifeneder
Eurac Research, Italie

Les événements récents (principalement au cours de l'été 2018) ont révélé la vulnérabilité des Alpes face aux impacts de la sécheresse. L'expérience des mesures de gestion de la sécheresse et les conflits d'intérêts des utilisateurs de l'eau (p. ex. les ménages, le tourisme, l'agriculture) varient fortement au sein de la région. Le projet Interreg Espace alpin ADO (Observatoire alpin de la sécheresse) vise à combiner les compétences de tous les pays alpins, issues de la science et de la pratique, pour développer une plateforme à l'échelle alpine avec des outils uniformes pour la surveillance et la gestion de la sécheresse.





REGARD ET PERSPECTIVES EUROPÉENNES

Groupe biodiversité du Comité de massif des Alpes

Le groupe de travail biodiversité du Comité de massif des Alpes s'est réuni au printemps 2022 pour définir sa feuille de route pour les prochaines années à l'échelle du massif alpin français.

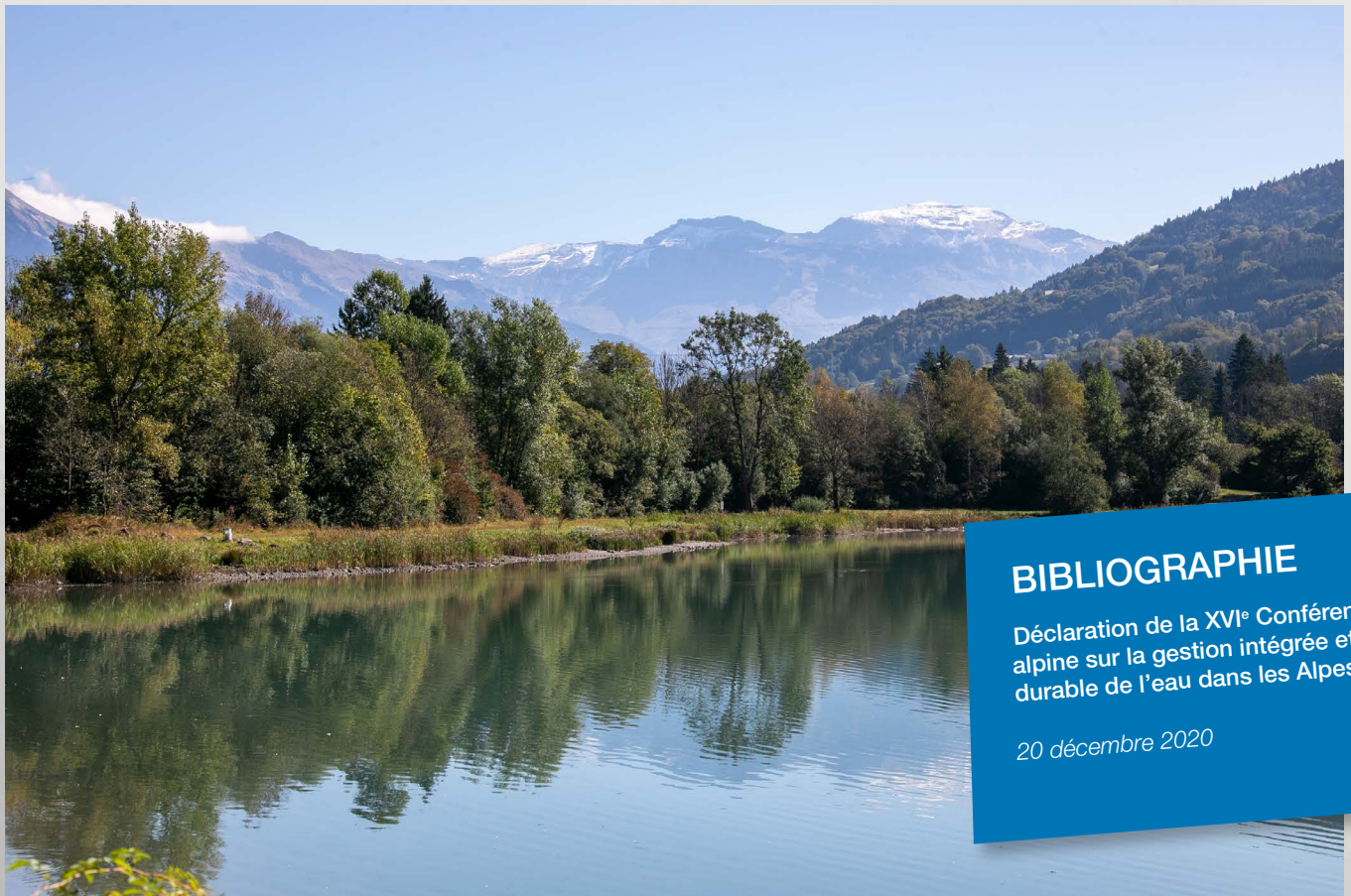
En ce qui concerne l'eau, les premiers éléments de la feuille de route portent notamment sur l'enjeu du maintien et de la restauration de la continuité hydrologique et écologique des cours d'eau. Une attention particulière sera portée aux chevelus d'altitude avec le besoin d'amélioration des connaissances scientifiques au regard du changement climatique. Un réseau de suivi d'altitude permettra d'appuyer les services instructeurs lors de l'instruction de projets ayant des impacts sur la ressource en eau.

Le groupe fixe également comme priorité la mise en place d'instance de concertation sur l'eau dans les territoires qui n'en disposent pas encore.

CIPRA International

« La gestion transnationale de l'eau devrait être intensifiée pour chaque grand bassin hydrographique - Rhône, Rhin, Inn-Danube, Pô - et coordonnée de manière à ce que, même dans les circonstances les plus difficiles de la crise climatique à venir, toutes les populations et tous les espaces naturels disposent en toute saison de suffisamment d'eau, et pas seulement ceux qui sont proches des zones de source. La gestion commune des crues, y compris la renaturation et l'élargissement des espaces fluviaux, en fait également partie. En revanche, le développement de la petite hydroélectricité doit être stoppé. Les derniers tronçons de cours d'eau à écoulement libre doivent être préservés et non exploités.

Les dommages écologiques causés par le développement de l'hydroélectricité dans les derniers cours d'eau préservés seraient dramatiques. C'est pourquoi il faut maintenant mettre en œuvre les nobles déclarations d'intention contenues dans la déclaration de la XVI^e Conférence alpine sur la gestion intégrée et durable de l'eau dans les Alpes. »



BIBLIOGRAPHIE

Déclaration de la XVI^e Conférence alpine sur la gestion intégrée et durable de l'eau dans les Alpes,

20 décembre 2020